

La réforme du droit de l'environnement US et l'affaire de l'oléoduc Keystone XL

Résumé : L'administration Trump souhaite réglementer le droit de l'environnement américain afin de couper court aux multiples actions juridiques, notamment contre l'oléoduc Keystone XL, auxquels font face les projets d'infrastructure d'envergure.

Les années 2010 ont vu se succéder, aux Etats-Unis, des dizaines de décisions de justice en lien avec la construction de l'oléoduc Keystone XL¹. Suscitant de nombreux débats au sein de la population et de la classe politique américaine, il apparaît comme un symbole de la lutte contre les énergies fossiles.

L'Oléoduc a été construit entre le Canada et le sud des Etats-Unis pour alimenter le pays en pétrole non raffiné. La construction a été exécutée en trois phases successives. Dès les premières phases de construction, un recours était déposé² mais les demandeurs se sont désistés. Aujourd'hui, la construction de la quatrième phase du projet, un projet d'Oléoduc d'envergure qui permettrait de relier directement l'Alberta (Canada) à l'Etat du Nebraska aux Etats-Unis par une route plus courte et des tuyaux plus grands, bien qu'abandonnée par l'administration Obama, est à nouveau l'objet de multiples batailles. En cause notamment : la promesse de campagne de Donald Trump de relancer le projet. Si jusqu'à présent, les associations environnementales ont pu, grâce aux recours juridiques successifs qu'elles ont déposés, ralentir la mise en oeuvre de cette promesse, force est de constater que le Président semble tout tenter pour parvenir à son objectif.

Ainsi, après la décision de 2019, dans laquelle la Cour de district du Montana a partiellement refusé la reprise de travaux de pré-construction de l'Oléoduc³, au regard, notamment, de son incompatibilité avec les objectifs climatiques du pays, le Président a émis un nouveau permis de construire, rendant caduc l'ancien et limitant les possibilités de recours⁴. Cependant, cette mesure risque de ne pas être suffisante et une censure du juge est toujours possible. La solution la plus durable, pour l'administration Trump, est donc de modifier le National Environmental Policy Act⁵ (NEPA), législation environnementale américaine qui a permis les censures précédentes. En effet, le NEPA oblige à ce que les conséquences environnementales, et climatiques d'un projet d'infrastructure d'envergure soient prises en compte avant que toute autorisation de construction soit octroyée.

¹ http://climatecasechart.com/search/?fwp_search=transcanada&cn-reloaded=1.

² Complaint for declaratory and injunctive relief, 11 mai 2010, Center for biological diversity v. US Department of State, http://blogs2.law.columbia.edu/climate-change-litigation/wp-content/uploads/sites/16/case-documents/2011/2011005_docket-811-cv-00345_complaint.pdf

³ US District Court for the district of Montana, 15 février 2019, *IEN v. US Department of State*, 417cv00029, http://blogs2.law.columbia.edu/climate-change-litigation/wp-content/uploads/sites/16/case-documents/2019/20190215_docket-417-cv-00029_order.pdf

⁴ Sandy Cassan-Barnel, "l'affaire Keystone XI" in Les grandes affaires climatiques, ouvrage collectif, confluences du droit, à paraître.

⁵ 40 CFR § 1500.1(b), (c)

Le projet de révision porte sur trois points majeurs⁶ : la limitation du nombre de projets qui nécessitent un contrôle environnemental ; la suppression de l'analyse des effets cumulatifs du projet ; l'arrêt de la prise en compte des effets à long terme du projet sur l'environnement.

En résumé, après la modification du NEPA, seuls les effets directs, locaux et immédiats du projet seront retenus⁷. L'objectif avéré est d'adopter cette réforme avant l'élection présidentielle de novembre. Il est évident que, si adoptée, celle-ci facilitera la construction de nouveaux projets, tel que l'oléoduc Keystone XL. Les groupes industriels se réjouissent de cette nouvelle puisqu'ils se plaignent régulièrement de la lenteur des procédures américaines⁸. Cette réforme serait un désastre pour la planète.

**Fiche rédigée par Sandy Cassan-Barnel
Membre de Notre Affaire à Tous**

⁶ <https://www.nytimes.com/2020/01/03/climate/trump-nepa-climate-change.html>

⁷

<https://insideclimatenews.org/news/09012020/trump-nepa-environmental-review-changes-climate-change-infrastructure-pipelines>

⁸

<https://www.theguardian.com/environment/2020/jan/09/white-house-projects-permits-climate-impact-plan>